



FOYER RURAL HANNONVILLE SUZÉMONT
48 GRAND RUE 54800 HANNONVILLE SUZÉMONT

ATTESTATION - INSCRIPTION BROCANTE
Personne physique

se déroulant le 8 juin 2025 de 06H00 à 18h00 à HANNONVILLE SUZÉMONT

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom

Né(e) le

à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le

par (fournir une copie).

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) - de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Je réservemètres linéaires pour un montant total deeuros.

(1,50 euros le mètre linéaire / 4 euros les 5 mètres).

Règlement intérieur:

1/ Aucun remboursement ne pourra être effectué sur annulation de l'exposant.

2/ Les exposants seront accueillis dès 6H00. Le remballage est autorisé à partir de 17H00.

3/ Dès 8H00, plus aucun véhicule ne pourra circuler.

4/ Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout objet volé, cassé ou dégradé.

5/ Il en sera de même pour les dommages causés aux personnes et aux biens.

6/ La brocante peut être annulée en cas d'intempéries ou de décision préfectorale.

7/ Un chèque de caution d'emplacement propre de 10 euros vous sera demandé et rendu à l'issue de la brocante, contre un emplacement rendu à l'identique de celui reçu.

8/ Le fait de participer à la brocante implique l'acceptation de ce règlement.

9/ L'inscription ne sera validée qu'à réception de cette attestation, du règlement de l'emplacement, du chèque de caution ainsi que de la photocopie de la carte d'identité.

Fait à le

Signature